



Mérignac, le 29 mars 2012

Conflit « Basses couches » FO obtient des avancées indispensables à la reprise du dialogue !!

FO a dénoncé la politique « basses couches » affichée par la DSNA dès sa première écriture formelle dans le protocole 2010-2012.

FO a toujours exprimé clairement son opposition à la mise en œuvre d'un dogme uniquement basé sur les fermetures de services et les économies d'échelle qui dégradent la qualité du service rendu et les conditions de travail. FO a toujours exigé des études objectives prenant en compte l'amélioration du service rendu, l'intégralité de la chaîne de sécurité (TWR, « grandes » et « petites » approches, maintenances, services supports, BRIA, conception de procédures, encadrement...) afin d'assurer l'avenir des services et des personnels.

FO avait notamment fait une déclaration en ce sens en CT DO du 13 mars et ensuite adressé un courrier au Directeur Général le 15 mars 2012.

Les réponses évasives et le flou entretenu par l'administration et le Directeur Général étaient loin d'être satisfaisants. Après de nombreuses tentatives de dialogue, FO a déposé un préavis de grève pour défendre les personnels et le service public. **Dans son préavis FO a dénoncé le projet fermé et sans appel de la DSNA et a demandé instamment l'ouverture immédiate de l'espace de dialogue nécessaire à la construction d'un projet d'avenir respectueux du service public et des conditions de travail.**

Lors de la réunion de conciliation du 28 mars 2012, FO a demandé et obtenu :

► la mise en œuvre d'un GT technico-opérationnel permettant de faire un état des lieux et d'étudier toutes les options (y compris le maintien) permettant d'améliorer le service public et de garantir la pérennité de notre organisation de l'espace inférieur,

► le lancement immédiat d'un GT social, avant le 20 avril, qui permettra d'obtenir les bases statutaires et indemnitaires indispensables à toute évolution des méthodes de travail, des structures ou du fonctionnement des services.

Ces GT présenteront leurs conclusions avant la fin de l'été 2012 et serviront de base à l'élaboration du futur protocole.

Dans ce nouveau cadre ouvrant un réel espace de dialogue, FO lève le préavis de grève déposé pour les 02 et 03 avril 2012.

FO participera activement à ces deux groupes de travail et s'assurera du niveau d'écoute et du maintien d'un réel dialogue avec l'administration. Toujours dans le souci de la sécurité et de la qualité du service rendu, FO veillera à obtenir les évolutions statutaires et indemnitaires et les garanties nécessaires pour tous les personnels.

FO rappelle et exige que le prestataire unique du service du contrôle est et doit rester la DSNA pour l'ensemble du territoire français au sein d'une DGAC unie dans la Fonction Publique de l'Etat.

